Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 20 août 2021

Ban des vendanges à Avignon, 25e édition

Le samedi 28 août 2021, partage et convivialité seront au programme de ces 25ème Ban des vendanges à Avignon. Depuis de nombreuses années, ces deux valeurs dominent cette journée organisée et animée par les compagnons des Côtes du Rhône, soutenus par leurs partenaires.

Partage par excellence

Le Ban des vendanges des Côtes du Rhône est la fête de lancement de la vendange dans la vallée du Rhône, principale manifestation bachique, culturelle et festive organisée le dernier week-end d'août. Au programme : la proclamation du Ban des vendanges, le marché gourmand, le grand bal des vendanges, et l'après-midi, animations, défilé coloré des confréries bachiques, messe vigneronne en provençal à la métropole Notre Dame des Doms.

La tradition

Les Compagnons des Côtes du Rhône, entourés des Confréries bachiques, des responsables politiques et des responsables de la filière viticole des Côtes du Rhône, attendent la proclamation du Ban des vendanges par le 'Grand Maître de la Commanderie des Costes du Rhône', puis reprennent en différentes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 20 août 2021

langues un texte écrit en provençal, il y a 26 ans par les membres fondateurs de leur association.

Découvrez le programme

- 16h30 : ouverture du site et début des animations au Rocher des Doms
- 17h00 : défilé depuis l'église St Agricole, traversée de la place de l'Horloge, place du Palais des Papes jusqu'à la métropole Notre Dame des Doms.
- 17h30 : messe à la métropole Notre Dame des Doms
- 19h00 : proclamation et pressée du raisin
- 21h00 : concert

Fermeture au public à minuit.

L.M.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !